



Notice d'aide au remplissage du formulaire

Appel à projets Santé-environnement 2024-2026

Dépôt des dossiers du 22 janvier 2024 au 22 mars 2024 minuit

Notification aux lauréats à partir du 1^{er} juin 2024

Avant de remplir le formulaire en ligne, si vous souhaitez un accompagnement méthodologique dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de votre projet, vous pouvez contacter Promotion Santé Occitanie ou le GRAINE Occitanie :

Carole ALARCON - calarcon@promotion-sante-occitanie.org - Tel : 06.70.71.91.57

ou

Capucine BONDUEL - capucine.bonduel@graine-occitanie.org - Tel : 04.28.70.68.08

Pour une question administrative sur votre dossier, vous pouvez contacter l'ARS Occitanie ou la DREAL Occitanie :

ARS : Jérôme DUBREIL : ars-oc-prse@ars.sante.fr

DREAL : Christelle DELMON : prse.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

SOMMAIRE :

1. Création d'un compte
2. Connexion
3. Remplissage du formulaire sur la plateforme en ligne « démarche simplifiée »
4. Traitement et suivi

5. Aide au remplissage de la partie « Évaluation »
6. Exemples d'indicateurs par type d'action

1. Création d'un compte

Connectez-vous au formulaire en ligne : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-2024-2026-prse-4-occitanie>

- Si vous n'en avez pas créé votre compte « démarches simplifiées » faites-le.



ATTENTION : Le suivi de votre dossier sera fait à partir de l'**email ayant servi d'identifiant** du compte "démarches-simplifiées"

- Activez votre compte

Le message ci-dessous apparaît, pour activer votre compte, ouvrez la boîte mail utilisée comme identifiant puis cliquez sur le lien d'activation envoyé.

Nous vous avons envoyé un email contenant un lien d'activation. Ouvrez ce lien pour activer votre compte.

2. Connexion

- Cliquez sur le lien du formulaire en ligne
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-2024-2026-prse-4-occitanie>
- Rentrez vos identifiants

3. Remplissage du formulaire sur la plateforme en ligne « démarches simplifiées »

Une fois connecté,

- Cliquez sur « Commencer un nouveau dossier » ;
- Rentrez le numéro SIRET de votre organisme. Des informations sont automatiquement remontées à partir de votre SIRET ;
- S'il s'agit bien de votre organisme, cliquez sur « Continuer avec ces informations ».

Le formulaire apparaît. Prenez connaissance du préambule.

- Vous avez la possibilité de remplir ce formulaire en plusieurs fois, en cliquant sur « Enregistrer votre brouillon », en bas du formulaire.
 - N'importez les pièces jointes obligatoires que lorsque vous avez finalisé tous les champs obligatoires en ligne et que vous êtes prêt à soumettre votre dossier. En effet, **une fois importées, ces pièces jointes ne seront plus modifiables.**
 - Remplissez les champs du formulaire, à partir de la « Fiche d'identité du projet » aux pièces jointes ;
 - Les champs et pièces jointes indiqués par un « * » sont obligatoires ;
 - Pour la partie « Évaluation », vous pouvez vous reporter à l'annexe 1 de cette notice ;
 - Remplir impérativement le budget prévisionnel et l'attestation de demande de subvention, des imprimés vierges sont disponibles sur le site « démarches simplifiées » et sur le site du PRSE ;
 - Une fois tous les champs obligatoires renseignés, vous pouvez alors cliquer sur « Soumettre le dossier », en bas du formulaire.
- Un **accusé de réception** sera envoyé sur le mail vous ayant servi d'identifiant.

4. Traitement et suivi

- Un second mail vous sera envoyé lors du **passage en instruction de votre dossier.**

La phrase d'instruction aura lieu du 23 mars au 31 mai 2024, par les divers financeurs. Début juin, vous pourrez consulter la liste des lauréats de l'AAP 2024-2026 sur : <http://www.occitanie.prse.fr/l-appel-a-projets-r18.html>

- Un **mail sera envoyé à chaque candidat dont le dossier est retenu** par le financeur qui le prend en charge pour finaliser la contractualisation.

5. Aide au remplissage de la partie « Évaluation »

La conception d'une action doit comporter dès la demande de subvention un volet évaluation qui doit faire l'objet d'une description précise. Ceci permettra de fournir tous les éléments requis pour le suivi de l'action et pour « l'évaluation finale » des actions. Les éléments

que vous devez compléter seront ainsi annexés à votre contrat de financement si votre demande est retenue. Vous devez compléter a minima un indicateur de chaque catégorie.

1 - La méthode d'évaluation est destinée à définir comment les effets de l'action seront mesurés, par exemple au moyen de comparaison avant/après... Elle impose de réinterroger les objectifs (qu'est-ce que je veux et peux mesurer ?). Elle doit décrire de façon détaillée comment et dans quelle mesure l'objectif sera atteint en précisant et en décrivant les outils de mesure.

2 - Les outils d'évaluation doivent être indiqués ex : grilles d'analyse de la satisfaction des bénéficiaires, grille d'évaluation d'un état d'une personne, définition d'un index (IMC), tableaux de bord, questionnaires (validés ou non par un acteur ou une institution reconnus, qualitatif ou quantitatif...), fiches de suivi, grille d'entretiens (directifs, semi directifs...), mobilisation de SI, requêtes...

3 - Indicateurs de processus : ils décrivent les éléments du projet et de son déroulement (acteurs, moyens et ressources utilisées, méthodes employées, livrables...). Ils permettent de s'interroger : les étapes prévues ont-elles été toutes réalisées dans le respect des délais et du budget ? Les moyens ont-ils été tous mobilisés ? Comment s'effectue le suivi par les instances décisionnelles ? (organisation d'un comité de suivi, dialogue de gestion).

Ces indicateurs de processus facilitent l'identification des éléments positifs et/ou les difficultés de mise en œuvre de l'action. Cette analyse doit permettre in fine de porter un jugement sur la mise en œuvre de l'action et sur sa continuation, son aménagement ou son arrêt.

4 - Indicateurs d'activité : ils expriment par des données souvent chiffrées la production d'une action réalisée (nombre de bénéficiaires, de réunions...) selon une approche quantitative.

5 - Indicateurs de résultats : ils permettent de mesurer l'atteinte des objectifs selon une approche qualitative : qu'est-ce qui a changé ? Quelles appropriations des connaissances ont été observées ? Y a-t-il un impact de l'action sur la santé ?

Quelques exemples de points à analyser :

- ➔ pratiques professionnelles (et leur amélioration)
- ➔ connaissances (et leur évolution : acquisition)
- ➔ comportements ou compétences (et leur évolution)
- ➔ état de santé des personnes ciblées : incidences, prévalence (évolution, amélioration)
- ➔ inégalités de santé (réduction) : lien santé et droits sociaux, conditions de logement...
- ➔ coût par bénéficiaire final de l'action
- ➔ ratios (taux de ré-hospitalisation, taux de passages aux urgences, en UNV...)

6. Exemples d'indicateurs par type d'action

Type d'action	Indicateurs de processus	Indicateurs d'activité	Indicateurs de résultats
<p>Coordination</p> <p>Travail en réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nature des actions - Implication des partenaires - Reconnaissance de votre place comme partenaire incontournable dans le réseau - Formalisation des partenariats - Type et qualité de la Coordination 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures contactées - Nombre de structures associées - Ratio nombre de Comptes-Rendus /nombre de réunion - Temps consacré au soutien et à la coordination 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'échanges - Nombre de cas résolus grâce à la coordination - Nombre d'orientations adaptées vers professionnels du réseau - Nombre de relais (professionnels de santé bénévoles ou autres) - Taux d'application des outils - Amélioration de la synergie entre partenaires médicaux, médico-sociaux...
Appui méthodologique à la conception d'un projet	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains - Moyens matériels - Mise en place d'outils d'assistance méthodologique à la conception et à la rédaction du projet - Référentiels proposés 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps consacré par projet suivi - Nombre de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Ratio Nombre de dossiers aboutis/demandes - Taux de satisfaction des bénéficiaires
Prise en charge individuelle ou collective	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des modalités de l'accompagnement - Mise en place d'outils de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures consultées avec le bénéficiaire -Nombre de séances ou entretiens réalisés - Durée des prises en charge 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires sortant du dispositif avec un logement par exemple... - Nombre de personnes prises en charge - Taux de satisfaction des personnes prises en charge - Ratio personnes prises en charge/personnes en besoin

			- Taux de vaccination / référence
Dépistage Repérage	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professionnels ou structures participants (Centre de radiologie...) - Types d'équipements - Nature des coordinations avec les partenaires - Types de freins identifiés pour l'accès aux soins 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'invitations adressées - Nombre de dépistages réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation (nombre de dépistages réalisés/pop cible) - Nombre de pathologies détectées - Taux de population orientée en fonction du résultat au dépistage - Délais entre le dépistage et la prise en charge - Ratio Dépistage Organisé/total dépistage - Ratio mammographies numériques/analogiques - Types de besoins repérés